

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 09 février 04.

Présents : B. Halot, S. Ceusters, B. Deffense, A. Lebon, C. Droulans, P. Detry, J. Lemans, M. Van Galder, J.L. Lebrun, C. Piron, D. Michard, S. Loddewyckx, H. Nielsen, C. Klepper, P. Dussard., Roubaud C., Coenen D., N. Hennebicq, Simoens D., Hostier N., I. Regnier-Molano, Nabok F.,

Excusés : B. Dupont, J. Vardakis, M. Job, F. Cebbar, F. Bamps

Date des prochaines réunions : mardi 16/03-mardi 20/04-lundi 3/05-mardi 15/06

Souper des parents : samedi 6 mars

Fancy-Fair 15 mai 2004

- **Fédération des Associations de Parents de l'Enseignement Officiel**

Mme Hira Laci nous a présenté le fonctionnement de la FAPEO

Objectifs de la FAPEO : -représenter les parents en cas de problèmes auprès des P.O.

-Favoriser la participation des parents à la vie dans l'école ;

-Guider l'association des parents (par exemple au niveau juridique...)

-Promouvoir la transparence et une collaboration positive entre l'Association des parents et la direction et le corps enseignant

Publication d'un journal, organisation de conférences ou de séances d'information sur divers sujets, service d'assurances etc ...

La cotisation s'élève à 0,30€ par élève ce qui revient +/- à 78 € pour notre école ➔ décision de s'affilier cette année.

Des documents plus complets sur la FAPEO sont disponibles auprès du président et des secrétaires pour ceux qui souhaitent plus d'informations.

- **SOUPER des parents du 6 mars**

Grâce à un « tout-cartable », vous pourrez très prochainement vous inscrire (11€ en prévente, 13€ si on paie le jour même) ;

Via Jean-Louis et Colette, nous sommes maintenant en possession d'un lot de 105 jeux de couverts ; Il faut encore louer des assiettes et des verres et trouver des volontaires pour aider :

- à l'installation de la salle vers 15h.

- pendant le souper

- et après pour le rangement.



- **FANCY-FAIR ➔ thème : « les comédies musicales »**

Discussion à propos de la tombola « gros lots en pré-vente »; attention, le prix de l'impression des tickets ne peut pas dépasser 200 € et l'achat des lots pas plus de 200€. Christel R. et Brigitte D. vont se renseigner dans d'autres écoles pour savoir comment cela se passe chez eux et ainsi ne pas risquer de passer à côté de points importants pour l'organisation de cette tombola.

Achat des petits cadeaux à gagner par les enfants dans les stands: pas de pistolet à eau cette année ; Mme Klepper va essayer d'avoir l'adresse d'un autre fournisseur mais il faut garder le principe d'un fournisseur qui reprendrait les lots en trop.

- **CONSEIL DE PARTICIPATION**

Celui-ci a eu lieu ce mardi 10 février, les personnes présentes n'ont pas de souhait particulier quant à l'ordre du jour.

- **DIVERS**

La présence des délégués est fortement souhaitée lors de la réunion du 16 mars car on y préparera activement la Fancy-fair .

La commune a marqué son accord pour 1 personne en + à l'étude, Mme Klepper se charge de trouver cette personne.

Le website de l'école est en création, Pierre D. et Mme Klepper y travaillent.

A bientôt,

A. Lebon & B. Deffense